

DVC 513A + 517B (M281). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 16/10/2024.

Datation : ca 375-325. Style du IVe s., avec Ω aussi grand que les autres lettres, mais déjà Ο « corde à linge ». L'inscription est plus récente que 516B, qui présente un *oméga* « corde à linge », puisque le grand H est gravé par-dessus 516B.

Edition diplomatique de 513A ligne 2 :

TANVIVΔΙΦΥΛ[sive ΑΙΦΥΛ[-----]

(513A) *exempli gratia*

Δριμάκωι πότε[ρον ----- πρυ]-

τανίδι sive [Πρυ]τανίδι φυλ[άι -----]

(517B)

H « consultant n° 7 »

[πρυ]τανίδι φυλ[άι] Tsantsanoglou *in DVC* : [Πρυ]τανίδι φυλ[άι] Carbon *dubitanter τὰν {ι} Διφύλ[αν]* DVC

Par exemple :

Est-ce que, pour Drimakos, [-----] pour la tribu exerçant la prytanie [-----]
ou bien

Est-ce que, pour Drimakos, [-----] pour la tribu Prytanis [-----]

Inscription très difficile, pour laquelle, à défaut d'une contre-autopsie, il est difficile d'arriver à une conclusion définitive. La principale difficulté réside dans les *vacat* d'une lettre de la seconde ligne, qui restent inexplicables. Le nom *Διφύλα, dont DVC eux-mêmes reconnaissent qu'il est étrange, n'existe pas, même si, avec un peu d'imagination, on pourrait lui trouver une explication, en le rapprochant par exemple les Diphyloï connus comme une des tribus doriques de certaines cités crétoises, par exemple Lyttos et Olos. La proposition de Tsantsanoglou mérite l'attention, surtout si on la rapproche de *LOD* n° 16 (= DVC 1368A), où il est question d'un prytanée, cf. *LOD* p. 69-70, mais elle n'explique pas les *vacat*. Qui plus est, il est impossible de déterminer s'il faut lire ΔΙΦΥΛ ou ΑΙΦΥΛ, si bien qu'une lecture τάι φυλ[άι] serait légitime. Compte tenu de toutes ces incertitudes, la lecture de Tsantsanoglou reste intéressante, en particulier parce qu'elle ne corrige pas le texte, et qu'elle trouve un parallèle approximatif dans ἡ πρυτανεύουσα φυλή d'Athènes. Certes l'adjectif féminin πρυτανίς, génitif πρυτανίδος, n'est pas attesté par ailleurs, mais sa formation pourrait être régulière. On pourrait donc supposer, en suivant Tsantsanoglou, que Drimakos est un citoyen d'un État à prytane éponyme, par exemple Byllis, Amantia, Cassopè, cf. *LOD* p. 69-70.

Si l'on refuse l'existence d'un adjectif féminin *πρυτανίς = att. πρυτανεύουσα, il reste la possibilité que Πρυτανίς soit le nom d'une tribu, car les tribus ont souvent des noms féminins en -ίς, par exemple Πτολεμαΐς ou Ἡραΐς (pour ce dernier, voir par exemple *SEG* 28, 1156 φυλῆς Ἡραΐδος). Un phylétique Πρυτανίς ne serait pas invraisemblable, car il existe un héros lycien Πρύτανις « le chef », *Iliade* 5, 678, voir *DELG* s.v. πρύτανις.

Δριμάκος est un nom connu, *HPN* 500, forme thématisée de Δριμάξ, tiré de δριμύς « subtil ». Représenté 9 fois dans *LGPN*, dont une fois, précisément, à Amantia (Ploça en Albanie), État à prytane éponyme, Cabanes 1976 p. 562 n° 39, cf. p. 385 :

Πρυτανεύοντος

Μενέμου τοῦ Δρι-

μάκου καὶ ἐπιμε-

ληθέντος τὸ Ἀφ-

ροδίσιον ἐπεσκευ-
άσθη

L'*editor princeps* date cette inscription de l'époque impériale, à cause des *sigma* et *epsilon* lunaires, mais, comme le remarque Cabanes, ce n'est pas une preuve suffisante. On peut tout aussi bien remonter à l'époque hellénistique. Quoi qu'il en soit, le Drimakos de la lamelle peut fort bien être un ancêtre du Drimakos de l'inscription d'Amantia.

DVC considèrent que 517B est probablement l'abréviation du nom du consultant de la question 'Ηρακ[515A. En réalité, 'Ηρακ[n'est probablement pas une question, car on ne comprendrait pas pourquoi le consultant l'aurait gravée en suivant le petit côté de la lamelle : 'Ηρακ[doit donc être l'identification de la question illisible de la face B, et le grand H doit être le numéro d'ordre de 513A. Ces lettres isolées, qui, d'une manière générale, se situent plutôt au début de l'alphabet, sont presque toujours des numéros d'ordre.